

Extrait du Site des sections syndicales du SNCS-FSU

<http://sections.sncs.fr/spip.php?article1126>

20 et 21 février 2008 - Informations et débats sur la précarité dans la recherche

- Sud-Ouest - Midi-Pyrénées - Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 14 février 2008

Site des sections syndicales du SNCS-FSU

Réunion d'information et de débats à destination des Doctorants et CDD ITA et Chercheurs ("Post-Doctorants")

- ▶ **Campus Ranguel : mercredi 20 février à 13h - Salle Lyot de l'Observatoire Midi Pyrénées, 14 Av. E. Belin**
- ▶ **Campus Mirail : jeudi 21 février à 13h - Salle C 438 de la Maison de la Recherche**

Quelles carrières et quelles conditions de travail ?

Précarisation accrue et incertitudes sur les perspectives d'emploi dans le secteur public

Le gouvernement refuse tout plan pluriannuel d'emplois. Les statuts de chercheur des EPTS, (CNRS, INSERM, INRA,...) et d'enseignant-chercheur sont remis en cause. Les projets d'un allongement de la durée de la précarité après la thèse se multiplient : le rapport Attali propose des contrats de quatre ans renouvelables 2 à 3 fois avant une embauche sur poste de directeur de recherche ou de professeur, C. Bréchnac, présidente du CNRS annonce la création de "chaire CNRS" de 4 à 8 ans, A. Syrota directeur de l'INSERM préconise des recrutements ciblés sur un ou deux ans. La nouvelle loi d'organisation des universités (LRU) introduit la possibilité de multiplier les recrutements sur postes de contractuels. Le faible niveau des embauches et le financement des recherches sur projet, transforment les titulaires en managers de projets réalisés par des jeunes chercheurs et des ITA en CDD.

Précarité des jeunes chercheurs et fin de la liberté de recherche

La quasi totalité des financements doc. et post-doc. sont "sur projet" (même les allocations de recherche sont maintenant en partie allouées sur thématiques prioritaires décidées au ministère). Les projets s'accompagnent de recrutements massifs sur CDD (plus de 6000 équivalents temps plein au CNRS, soit plus de 420 CDD en Midi Pyrénées). Les sujets sont donc définis avant tout par les orientations de l'ANR. La liberté de recherche, d'exploration et donc l'apprentissage du métier sont reniés.

Précarité des ITA et gâchis des compétences

La précarité de l'emploi ITA concerne des milliers de collègues tant dans les EPST que dans les universités, que ce soit sur des fonctions de nature permanente ou sur des projets à court terme de l'ANR. Insécurité pour les personnes et perte des savoir faire pour les équipes et les laboratoires. Au prétexte de rendre la recherche compétitive, les hommes et la qualité scientifique sont sacrifiés.

Un monde économique toujours aussi frileux

Le doctorat n'est toujours pas reconnu par les entreprises, il n'y a pas d'incitation gouvernementale dans ce sens. Les crédits d'impôt de plus en plus massifs sont attribués sans obligation d'embauche de docteurs. Les carrières en recherche et développement, dans les entreprises passent après les postes de management.

Pour mieux connaître les évolutions en cours.

Pour dialoguer de vos attentes, de vos craintes, de vos difficultés.

Pour préparer des actions collectives

- ▶ CampusRangueil: **mercredi 20 février** à 13h - Salle Lyot de l'Observatoire Midi Pyrénées, 14 Av. E. Belin
- ▶ CampusMirail: **jeudi 21 février** à 13h - Salle C 438 de la Maison de la Recherche

Intersyndicale recherche : SNTRS-CGT, SNCS-SNESup-FSU, SGEN-CFDT Recherche, SUD Recherche EPST, SLR

[Téléchargez le tract au format PDF.](#)